

Le Journal de la Paroisse du Bon Samaritain en Chalonnais

Les Charreaux, Châtenoy le Royal, La Charmée, Lux, Saint Loup de Varennes,
Saint Rémy, Sevrey, Varennes le Grand



N° 21 Septembre 2022

EDITO

Le Bon Sam'

En quoi le bénévolat concerne-t-il un curé ?

Une paroisse assure un certain nombre de services (baptêmes, mariages etc.). Ces services sont rendus par certains au profit d'autres. Qui va ouvrir la porte de l'église ? Qui va la nettoyer ? Qui va assurer le secrétariat ? On m'a dit une fois « *vous aurez certainement une petite grand-mère qui pourra faire cela !* ». Les retraités sont très utiles pour le bénévolat qu'ils assurent. Mais ils sont aussi pris par leurs passions diverses, leurs petits-enfants, leur envie de partir en vacances... On a aussi besoin de la force et du dynamisme des générations plus jeunes. Chacun a sa place à sa mesure.

« Je n'ai pas le temps ! »

Combien de fois avons-nous entendu cette phrase ? Un prêtre comme beaucoup de nos concitoyens peut avoir le sentiment d'être bien occupé. « *Mon père vous devez être bien occupé, je ne veux pas vous déranger ? Vous n'avez pas le temps pour cela !* » On peut se défiler en disant : ce n'est pas à moi de m'en occuper. « *Je n'ai pas le temps* ». Comment se fait-il que nous disions : nous n'avons pas le temps ? Personnellement, je fais l'expérience que le temps n'est jamais totalement disponible, il se gagne. Nous avons aussi à être plus libre de disposer du temps pour un ami dans la détresse par exemple.

La question de notre emploi du temps est une question morale .

Nous pouvons faire le raisonnement suivant : « *si je m'occupe d'eux, je vais perdre du temps pour moi* ». Cela semble du bon sens. Mais l'être humain est profondément social. Il ne se développe que dans les relations à autrui. Le temps est infiniment éthique c'est à dire tourné, tendu, donné au futur d'autrui. Nous avons souvent l'impression de ne pas avoir assez de temps. Parfois nous trouvons le temps pour ... Nous vivons dans une société paradoxale. Nous avons énormément de temps personnel, de vacances, de loisirs. Et pourtant nous courons après le temps !

soyons libre de disposer de notre temps !

Père Jean Robert Courtot
Curé



Le bénévolat : depuis quand ?

Le terme de bénévolat est employé à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle.

C'est un engagement gratuit, qui instaure des rapports non marchands et non contractuels, en dehors du temps professionnel et familial : c'est un espace de liberté qui contribue au lien social. C'est l'opposé d'une activité rémunérée.

Le bénévolat prend la suite de formes anciennes de solidarité :

- ✓ **la charité** : elle émanait des ordres religieux et des classes sociales aisées qui secouraient en cas de maladie ou d'accidents de la vie.
- ✓ **l'entraide et la solidarité** : au XIX^e et XX^e s., les sociétés de secours mutuel, de vignerons ou d'ouvriers portent assistance à leurs membres en cas de maladie, ou de décès : les conditions de vie s'améliorent.
- ✓ **la famille** : elle est le troisième pilier d'aide et de socialisation. Les femmes en particulier consacrent beaucoup de temps aux enfants et aux personnes âgées. Aujourd'hui cette activité est en partie professionnalisée et salariée (aides à la personne, puéricultrices...).



Après la seconde guerre mondiale, l'État-providence (issu en partie de la doctrine sociale de l'Église) remplace les solidarités volontaires : les personnes ont droit à des revenus de remplacement en cas de maladie, maternité, vieillesse, chômage.

A partir des années 1980, l'État peine à résoudre tous les problèmes socio-économiques, d'autant plus que de nouveaux risques apparaissent : exclusion, drogue, sida. On redécouvre les valeurs de l'engagement.

Les étudiants, les actifs, les retraités se retrouvent plus nombreux dans des collectifs, dans le sport, la culture, le social....

Le bénévolat dans l'Église a toujours été un service, une mission ancrée dans la foi au service de la communauté.

Anne-Marie Baroni

Les Associations des acteurs majeurs de la vie sociale

A chaque « rentrée », après les grandes vacances, de nombreuses communes organisent un « Forum des Associations ». Sur le plan étymologique, « forum » en latin définit un lieu où se traite des affaires. Quel rapport avec la vie associative d'une commune ou d'une communauté, qui par définition, présente l'association comme un groupe de personnes, souvent bénévoles, volontaires, partageant une activité commune et sans esprit d'un retour financier.

C'est sans doute là que se situe l'utilité sociale d'une association, quel qu'en soit son but, elle réunit des hommes, des femmes, des jeunes, des moins jeunes, qui ont envie de partager une passion, un instant de convivialité, d'échanger, de mieux se connaître et pourquoi pas d'apporter à d'autres leur aide, leur connaissance, leur amour.

Dans une commune, c'est aussi valable dans une paroisse, la vie associative est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la société civile ou religieuse. L'association est donc un acteur majeur de la vie en commun. Elle évite souvent le repli sur soi-même que peut engendrer l'abandon de son propre cadre de vie : ses voisins, sa famille, sa vie sociale tout simplement. Une situation qui peut indiscutablement être source d'égoïsme, donc une autre forme d'isolement, ne laissant aucune place sur le regard à apporter aux autres.

L'association est un lieu de rencontre, de partage, de détente non négligeable, surtout dans le monde d'aujourd'hui afin de mieux se comprendre, s'écouter, se voir et porter s'il le faut la bonne parole à l'extérieur de cette sphère associative et ne pas être enfermer dans sa propre bulle.

Elle est un véritable lien social dans le contexte actuel, d'où l'utilité des Forums des Associations permettant de se découvrir plus entre associations, de mieux se connaître entre les hommes et les femmes de cette vie associative, de mieux se faire connaître plutôt que de vivre dans son pré carré.

J.C. Reynaud

Parlons un peu bénévolat !

Le bénévolat est un don de soi, librement consenti et gratuit. Il occupe une place spécifique dans la société, complémentaire au travail rémunéré. Donc : est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.

Il occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non concurrente au travail rémunéré. Il apporte sa contribution à des organismes existants en tant qu'acteur de renouvellement, de complément, de soutien ou d'innovation, en respectant les principes fondamentaux : être utile à la société, défendre une juste cause, avoir une vie sociale, être accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, de la race, des options religieuses, Le bénévolat favorise l'initiative, la créativité, l'esprit de responsabilité, l'intégration et la participation sociale.

Le bénévole fournit gratuitement une forme de prestation de travail pour un organisme ou autre. Il n'est pas lié à l'association par un contrat. Pas de rémunération, mais peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, achat de matériel ...)



Le bénévole qui s'engage dans une ou plusieurs associations, quelle qu'elles soient, est occupé une bonne partie de son temps. Dans notre vie active, bon nombre de clubs ou sociétés sont à la recherche de bénévoles, qui deviennent « un produit recherché ». Ces engagements se font de plus en plus rares.

Essayons de nous investir davantage dans notre société actuelle.

C.J.

Hommage aux « petites mains »

Nous offrons ce poème à toutes celles et à tous ceux qui se dévouent gracieusement pour tenir propres, ouvertes, fleuries, en un mot accueillantes, les nombreuses églises que comptent les paroisses.



Les Balayeurs de Notre Dame

On peut les appeler ainsi, ces bénévoles,
Ces sans-grade, soldats de l'église de Dieu.
Ils n'ont pas d'ornements, pas d'aubes, pas d'étoiles.
Ils officient pourtant, tout seuls dans le saint lieu.

On ne vante jamais leur tâche sans histoire
Qui consiste à donner au sol une beauté ;
Le « balayeur d'église » est un croyant sans gloire,
Il « fait ça » simplement pour son éternité.

La Vierge lui sourit au fond de sa chapelle,
Comme dans la légende antique du jongleur.
Et la poussière alors, qu'il ramasse à la pelle ;
Devient l'encens d'amour qu'il offre au créateur.
C'est l'office divin du « balayeur d'église ».

La prière est un acte et cet acte est gratuit !
« Petit pour être grand » c'est dit-on sa devise !
Il sait bien qu'il aura le paradis pour lui.

N'oubliions pas les nombreux bénévoles qui assurent l'accueil, le secrétariat, l'animation, le lien entre tous, et qui donnent de leur temps et de leur cœur pour une vie paroissiale plus harmonieuse.

L'association Foyer Saint-Joseph vous propose une vente de fromages et charcuterie

Les bons de commande accompagnés du règlement obligatoire (chèque à l'ordre du Foyer Saint Joseph) sont à remettre ou à envoyer avant le lundi 10 octobre 2022 aux personnes référentes de l'association :

Pour les Charreaux : Mme TILLIER : 21 rue E. Renan 03 85 46 69 04 ou 06 44 72 36 26

Pour Saint Rémy : Mme PAGET : 14 rue de la Parelle 03 85 48 13 58

Mme DESBOIS : 10 rue du Champ Rosey 06 78 05 77 73

Mme MOREAU : Le Montceau à Jugy 06 09 90 38 67

M. MOREAU Benoît : 10 rue Jacob à Varennes le Grand 06 20 54 96 19

A Sainte Thérèse : dans la boîte aux lettres du Foyer Saint Joseph 17 rue d'Ottweiler à l'entrée principale de la cour de la chapelle Sainte Thérèse ou à la permanence (lundi au vendredi de 10 h à 12 h)/

La livraison se fera le **vendredi 21 octobre 2022 de 16 h à 18 h**, salle du balcon, cour Sainte Thérèse dans le respect des gestes barrières.

Elle organise aussi un repas paroissial

« Choucroute ou Poule au riz » avec apéritif, fromage et dessert.

Prix du repas, sans les vins : adultes : 20 €, enfants : 10 €

Le dimanche 9 octobre 2022, salle Georges Brassens à St Rémy à partir de 12 h 30.

Inscriptions du 4 septembre au 2 octobre auprès des personnes ci-dessus ou au permanence à Ste Thérèse.



Pour les enfants à partir de
8 ans ou en CE2

Renseignements auprès de
Marie-France CHAPELLE

06 24 45 86 27

Horaires des messes de Toussaint

Lundi 31 octobre : 18 h 30 à Ste Thérèse

Jour de la Toussaint : 9 h 30 à Varennes le Grand et 11 h à Châtenoy le Royal

**Mardi 2 novembre : jour de prière pour les fidèles défunt à 19 h 30 à Ste Thérèse,
notamment pour les défunt de l'année.**

Horaires habituels des messes :

Chaque samedi soir à 18 h 30 à Ste Thérèse (Saint Rémy, 17 rue d'Ottweiler)

Chaque dimanche à 11 h à Châtenoy-le-Royal

à 9 h 30 (Des messes « tournantes »)

cf. portes des églises ou sur le site de la paroisse.)

Adresse de la Paroisse : 17 rue d'Ottweiler, 71100 Saint Rémy Tel 03 85 48 17 09

Mail : paroissedubonsamaritain@gmail.com Site : bonsamaritain.paroisse.net

Permanences à la paroisse :

du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et samedi de 10 h à 12h sur RDV

1er et 3ème vendredi de 17 h à 18h 30 pour les inscriptions au baptême.